

Compte épargne entreprises 180

Le compte épargne entreprises 180 constitue le complément optimal au compte courant. Idéal pour les entreprises qui souhaitent placer des réserves de liquidités à court terme, à des conditions préférentielles.

Vos avantages

- **Attractivité**
Le compte épargne entreprises 180 permet de bénéficier de meilleures conditions par rapport à un compte courant.
- **Flexibilité**
En fonction des conditions de retrait, vous pouvez transférer le capital sur votre compte courant. Vous effectuez vos paiements à partir de votre compte courant, comme d'habitude.
- **Accès en ligne**
Grâce à l'e-banking, vous avez accès à tout moment à vos comptes épargne entreprises et pouvez faire facilement vos virements sur le compte courant.
- **Confort**
Le transfert automatique vous permet de gérer vos liquidités encore plus simplement. Vous déterminez le solde en compte à partir duquel les liquidités excédentaires sont automatiquement transférées de votre compte courant à votre compte épargne.

Fonctionnement du compte épargne entreprises 180

Le compte épargne entreprises 180 permet à chaque entreprise de gérer activement ses liquidités. Lorsque vous disposez d'un excédent de liquidités dont vous n'avez pas besoin à court ou moyen terme, vous pouvez les transférer du compte courant à vos comptes épargne entreprises.

Conditions

Conditions de retrait.

Le délai de résiliation est de 180 jours. Si ce dernier n'est pas respecté, une commission de non-résiliation de 2% est prélevée sur le montant.

Monnaies

CHF, EUR et USD. Autres monnaies sur demande.

Tenue de compte

gratuite

Boucllement des intérêts

chaque année au 31 décembre avec attestation, gratuit

Renseignements et informations complémentaires

Votre conseiller est à votre disposition pour élaborer une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter à ce propos.

[raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)